

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 4 janvier 2023

**portant désignation d'une présidente de mission régionale d'autorité environnementale
de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe)**

NOR : TREV2235098A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 4 janvier 2023,

Il est mis fin à sa demande, aux fonctions de président de la mission régionale d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe) de la région Nouvelle-Aquitaine de M. Hugues Ayphassorho.

Est désignée présidente de la mission régionale d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe) de la région Nouvelle-Aquitaine, Mme Annick Bonneville, ingénieure générale des mines.